

Communiqué de presse du 11/02/02

Les médiateurs s'organisent en syndicat professionnel

Les médiateurs professionnels adhèrent à l'Union Nationale des Médiateurs, (UnaM), chambre syndicale de la médiation.

Créée le 8 décembre 2001, l'UnaM regroupe des professionnels, exerçant en libéral ou salarié, l'activité de médiateur, dans les différents secteurs :

- Économique et entreprise
- Familial et patrimonial
- Social et politique

Déjà l'UnaM regroupe des avocats, notaires, consultants d'entreprise, experts judiciaires, experts d'assurance et d'assurés, ingénieurs, comptables, formés spécifiquement au processus de la médiation.

L'UnaM a pour objet l'étude et la défense des droits et intérêts matériels et moraux de ses adhérents, tant individuels que collectifs.

Les priorités de l'UnaM

- Définir une charte déontologique de référence pour l'ensemble de la profession ;
- Promouvoir la médiation auprès des instances judiciaires, des partenaires sociaux et du grand public ;
- Représenter la profession de Médiateur auprès des pouvoirs publics ;
- Doter les médiateurs des moyens d'un regroupement actif pour répondre à leurs besoins, notamment :
 - Apporter des garanties de sérieux à leur clientèle en matière de qualité des prestations ;
 - Avoir une assurance-responsabilité professionnelle de groupe ;
 - Suivre l'information nationale et internationale sur les Modes Alternatifs de Résolution de Conflits (MARC) ;
 - Participer à l'élaboration et à l'évolution des textes sur la médiation dans tous ses domaines d'application ;
 - Suivre des formations d'actualisation sur l'exercice de leurs activités de médiateur.

Efficacité et pragmatisme : le choix de la médiation

Les médiateurs adhérents de l'UnaM apportent à leur clientèle la maîtrise d'un processus pour résoudre leurs différends en privilégiant la qualité relationnelle et la créativité. Ils interviennent en toute neutralité, garantissant la confidentialité des échanges et leur impartialité, et accompagnent les parties dans leur recherche d'une solution satisfaisante.